**Recupel, RESSOURCES et HERW!N donnent une deuxième vie**

**à plus de 2 000 tonnes d’appareils électr(on)iques**

Vendredi 21 août 2020 – Demain, nous « fêterons » le Jour du Dépassement. Cela signifie que nous aurons épuisé toutes les ressources naturelles que peut produire la Terre en 12 mois. En raison de la crise sanitaire, le Jour du Dépassement tombe exceptionnellement cette année, plus tard que les années précédentes. Mais à long terme, il reste crucial d’épargner notre planète. La réutilisation d’un nombre croissant d’appareils et le recyclage de ceux qui ne sont pas réparables réduisent la consommation de matières premières, ce qui est bon pour l’environnement. La collaboration entre Recupel, RESSOURCES et HERW!N, les fédérations des entreprises sociales et circulaires de la réutilisation en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre, ont permis de proposer 2 219 tonnes d’appareils électr(on)iques sur le marché de l’occasion par le biais des centres de réutilisation en 2019. C’est une hausse de 6,2 % par rapport à 2018.

Grace à la collaboration avec Recupel, RESSOURCES et HERW!N optimalise la réutilisation. Soit d’une part, les consommateurs peuvent se rendre dans les entreprises sociales et circulaires pour faire don de leur appareil qui fonctionne encore ou pour être réparé par un centre de réutilisation. Si l’appareil n’est plus réparable, il est éliminé par le biais de Recupel qui en organise le recyclage. Soit, d’autre part, des systèmes ont également été développés pour contrôler si un appareil usagé peut encore être utile dans le secteur de la réutilisation. Après collecte, les appareils sont regroupés à un point central qui est alors accessible aux centres de réutilisation qui y sélectionnent les appareils qu’ils considèrent comme réutilisables.

**En 2019, cette collaboration a permis de revendre 2 219 tonnes d’appareils électr(on)iques sur le marché de l’occasion via les centres de réutilisation. Soit une hausse de 6,2 % par rapport à 2018 (2 089 tonnes). Au total, 361 329 appareils ont ainsi eu une nouvelle vie.**

**La réutilisation a le vent en poupe**

Les appareils d’occasion ne cessent de gagner en popularité. Leur succès n’est pas seulement bon pour l’environnement : ces appareils constituent également une alternative d’achat durable avec un excellent rapport qualité-prix. Francine Beya, chargée de mission pour les DEEE chez RESSOURCES : *« Nos centres de réutilisation labellisés electroREV se sont spécialisés dans la réparation des « gros blancs », sous ce terme sont repris les électros de type frigo, congélateur, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, cuisinière… Ces appareils entièrement révisés sont proposés à la vente avec une garantie de 1 an, en moyenne au tiers du prix du neuf pour un appareil équivalent. Ils répondent à la demande de plus en plus importante d’un public à la recherche d’un bon rapport qualité/prix.*»

L’étude de possession de Recupel[[1]](#footnote-1) (2019) révèle que les consommateurs choisissent plus qu’avant l’option « deuxième vie » au moment de se débarrasser de leurs appareils. En 2017, 28 % des participants à l’enquête qui voulaient se débarrasser d’un appareil avaient choisi l’option « deuxième vie » (c’est-à-dire donner, vendre ou apporter à une entreprise sociale et circulaire au lieu de choisir pour par exemple le parc de recyclage). En 2019, ils étaient 30 %. Cette hausse s’explique avant tout par le réflexe de mise en centres de réutilisation. En 2017, 4% des répondants ont choisi de donner une seconde vie à leur appareil via les centres de réutilisation, en 2019 ce chiffre passera à 7%.

**Impact important pour notre environnement et l’emploi local**

13 000 personnes travaillent aujourd’hui dans le secteur de réutilisation en Belgique. Les entreprises membres des Fédérations RESSOURCES à Bruxelles et en Wallonie et HERW!N en Flandre sont en effet de réels leviers pour la création d’emplois locaux via leurs activités de collecte, tri, réparation ou encore de revente en seconde main.

Eva Verraes, directrice chez HERW!N, Fédération des Kringwinkels, explique : « *Nous sommes bien plus que des boutiques de seconde main. En confiant vos biens usagés aux entreprises sociales et circulaires, vous participez à la réduction des déchets et vous soutenez une dynamique économique locale créatrice d’emplois accessibles à tous, même aux personnes les plus fragilisées sur le marché de l’emploi traditionnel. Nous accompagnons nos employés, nous les formons, leur donnons un cadre, une nouvelle chance de se reconnecter à eux-mêmes et à la société. Wie kringt, die wint! … notre slogan en néerlandais explique ce concept : l’économie circulaire est une chance tant pour nos ressources que pour les utilisateurs et les employés du secteur : tout le monde est gagnant !*».

**Et demain ?**

La même enquête révèle qu’en 2019, les ménages belges possédaient encore quelque 42 millions d’appareils inutilisés en état de fonctionnement. *« Les ménages belges conservent trop d’appareils qu’ils n’utilisent plus, alors qu’ils pourraient parfaitement vivre une deuxième vie. C’est un potentiel énorme. Avec le secteur, nous voulons étudier les possibilités d’accroître la réutilisation des appareils électr(on)iques à l’avenir, car elle n’offre que des avantages. C’est bon pour l’environnement et c’est un moteur pour l’emploi local »*, conclut Eric Dewaet, CEO de Recupel.

**A propos de Recupel**

L’asbl Recupel organise la collecte et le traitement durable d’appareils électro(ni)ques usagés. Recupel a été créée en 2001 par les producteurs et importateurs de matériel électr(on)ique en Belgique. Les moyens financiers qu’elle a à disposition via la cotisation Recupel sont utilisés exclusivement pour l’organisation et la promotion de la collecte et du recyclage électro. En 2019, 10,7kg de déchets électr(on)iques par habitant furent collectés et traites par Recupel, ce qui fait de la Belgique un des pays les plus performants en terme de recyclage électro. Recupel collabore intensivement avec différentes organisations sectorielles et gouvernements, et cherche constamment des méthodes innovantes pour augmenter la collecte de déchets électro en Belgique.

**Contact presse**

Saar Bentein, porte-parole Recupel asbl

[saar.bentein@recupel.be](mailto:saar.bentein@recupel.be)

+32 476 93 26 79

**A propos de RESSOURCES**

La fédération RESSOURCES représente les entreprises sociales et circulaires du secteur de la réutilisation des biens et des matières. Elle défend les intérêts de ses membres et les accompagne dans la création de valeurs économiques, sociales et environnementales.

**Ces membres sont actifs tant dans les filières classiques (textile, encombrants, équipements électriques et électroniques) qu’émergentes (bois, vélos, déchets de construction, déchets verts, services industriels ou encore cartouches d’imprimantes).**

**Les 6 centres de réutilisation spécialisés dans le gros électroménager en Wallonie et à Bruxelles sont regroupés sous le label electroREV. Ceux-ci, reconnus par Recupel, proposent du matériel de seconde main de qualité, révisé et garanti 1 an via un réseau de 24 boutiques de seconde main.** [**www.electrorev.be**](http://www.electrorev.be/)

**Contacts presse**

Francine Beya – Chargée de Mission pour la filière DEEE – [fbe@res-sources.be](mailto:fbe@res-sources.be)

Arabelle Rasse – Communication – [ara@res-sources.be](mailto:ara@res-sources.be) – 0495 20 00 08

1. Possession et mise au rebut d'équipements électr(on)iques en 2019. Etude bisannuelle de la possession et de la mise au rebut d’équipements électr(on)iques réalisée par GFK pour le compte de Recupel. [↑](#footnote-ref-1)